

**SIG L-R : Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon
AMO « Infrastructure de Données Géographiques »
Phase 1 : état des lieux et synthèse opérationnelle**

Compte-rendu de la réunion du 31/03/2010 à Perpignan (Pyrénées Orientales)

Référence :	SIGLR_AMO_IDG_PO_v1.doc	
Date de création :	1 ^{er} avril 2010	
Rédacteur :	Matthieu NOUCHER (IETI Consultants)	
Destinataires :	Participants à la réunion pour validation. Comité de Pilotage pour information.	
Suivi des modifications :	Version	Mise à jour
	1	Document validé
	0.1	Création du document

Liste des inscrits (à actualiser si possible) :

NOM	Prénom	Organisation
CARVALHAIS	Frédéric	PMCA
HERVIOU	Serge	AURCA
PRATS	Stéphanie	AURCA
VEILLET	Yannick	AURCA
PESENTI	Jean-Michel	CG66
BALAGUE	Jean-claude	CG66
DIBUSI	Xavier	CG66
URVILLE	Fabrice	PMCA - DGA du Développement de l'Economie et de l'Emploi
GUYOT	Loïc	Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes
NOUCHER	Matthieu	IETI Consultants
DIOT	Clément	SIG-LR
COSTE	Silvan	SIG-LR
XATARD	Jean	Helios Engineering Consultants
DEPONTAILLER-PIRIOU	Lénaïc	PAYS PYRENEES MEDITERRANEE
GENSANE	Jean-Pierre	Urbaniste
AUZEBY	Françoise	INSEE
PORTIER	Thomas	APEM
MOUREY	Patrick	DGFIP
MARASOVIC	Pascale	INSEE
GENER	Danielle	DDTM

DHORME	Jean-Pierre	DDTM
HOUPERT	Davy	DDTM
DURAND	Fabienne	CCI
RÉCHA	Vincent	info concept VRD
VERLOO	François	info concept VRD
MONDON	Laurence	CAUE
BERNARD	Michel	ESRI
FAURE	Antoine	PMCA
BRAZEAU	Didier	PMCA
BELKAZIZ	Mehdi	PMCA
LONGUEMARE	Valérie	SIST Agly Verdoube, Estagel
PORTE	Frédéric	Pays de la vallée de l'Agly
BOURGOUIN	Daniel	DDTM
SOULAT	Olivier	DDTM
ARTUS	Lætitia	SIVU du TECH
HODY	Olivier	Ville de Perpignan
ESCASSUT	Hélène	Chambre Agriculture
DUFOUR	Henri	Maire de Saint Féliu d'aval
GIRAUD	Henri	Ville de Perpignan
SAQUE	Pierre	DDTM
GUILLEMAT	Vincent	Syndicat des forestiers privés 66
CHEIBANY	Elbane	Ville de Perpignan
ESCUDIER	Eric	Ville de Perpignan
COMELA	Antoine	Ville de Perpignan
LLORET	José	élu PMCA
DUCUP de ST-PAUL	Romain	ONF
CHIROLEU	Frédéric	Ville du SOLER
PLA	Michel	PMCA
AUZOLLE	Ch,	PMCA
FERRY	Jean-Michel	PMCA
HURSON	Christophe	Réserves Naturelles Catalanes
BIJAOU-GORGET	Benjamin-Marc	CG66
ROUZEAU	Laurence	INAO
LE BRUN	Benjamin	Ville de Perpignan

Déroulement de l'intervention

Cette intervention était intégrée au sein de la JASIG 66 : Journées des Acteurs du SIG de Languedoc-Roussillon. La présentation s'est faite le matin autour de cinq axes de discussion :

- 1- Présentation de la démarche « Infrastructure de Données Géographiques en Languedoc-Roussillon ».
- 2- Présentation de la notion d'Infrastructure de Données Géographiques (IDG).
- 3- Synthèse des résultats de l'enquête.
- 4- Débat sur les besoins fonctionnels.
- 5- Débat sur la future Infrastructure Régionale de Données Géographiques.

Présentation de la démarche IDG en Languedoc-Roussillon

Le contexte et les enjeux

La matinée a débuté par un mot de bienvenue de Frédéric CARVALHAIS de la Communauté d'Agglomération de Perpignan Méditerranée et une introduction de la journée par José LLORET, Maire de Villelongue de la Salanque et élu délégué en charge du SIG communautaire.

Silvan COSTE présente ensuite l'Association SIG L-R. Il est ainsi rappelé que la vocation fondamentale de l'association est de permettre l'échange et l'utilisation de l'information géographique dans une perspective de connaissance et d'analyse des territoires. SIG L-R s'inscrit ainsi dans une logique d'accompagnement et de facilitation de la mise en œuvre des politiques publiques.

Les objectifs opérationnels que se fixe SIG L-R, dans le respect de l'autonomie scientifique et administrative de ses membres, ont été présentés, à savoir :

- ◆ la diffusion et la promotion de l'information géographique,
- ◆ le partage des savoir-faire entre ses membres,
- ◆ faciliter le montage et le portage de projets par ses membres,
- ◆ l'acquisition, la mise à disposition de produits et bases de données géographiques.

L'étude en cours

Matthieu NOUCHER, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la définition du projet d'infrastructure de données géographiques de SIG L-R, a ensuite présenté les objectifs et le planning de l'étude en cours.

Il a notamment été souligné que les problématiques de mutualisation et d'infrastructure de données géographiques sont d'actualité au-delà de la région Languedoc-Roussillon. Ainsi, au niveau européen, la directive communautaire « INSPIRE - Infrastructure d'information spatiale en Europe », entrée en vigueur le 15 mai 2007, imposera à compter de 2010, le recensement des données géographiques existantes et l'amélioration de leur accessibilité et de leur interopérabilité. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, qui aura un fort impact sur la manière dont seront utilisés les systèmes d'information géographique identifiés au sein des services de l'Etat, des collectivités territoriales et autres organismes publics (chambres consulaires, établissements publics...).

Au delà de cette échéance réglementaire incontournable, cette directive s'inscrit dans une dynamique de mutualisation aujourd'hui adoptée par nombre de régions françaises et européennes.

L'objectif principal de l'étude est d'étudier la création d'un espace collaboratif régional où pourraient être, par exemple, recensées et cataloguées, voire coproduites, les données géographiques existantes en région. L'ambition du projet est de définir aussi bien les aspects techniques, que les aspects organisationnels, financiers et juridiques d'un tel projet.

Les différentes phases et le calendrier de cette étude lancée au mois de janvier 2010, sont présentés aux participants :

Étapes	Libellés	Délais
	Confirmation commande	04/01/2010
Phase 1 : état des lieux et synthèse opérationnelle		
1	Réunion de lancement	27 Janvier 2010
2	Enquête Internet	Février – Mars 2010
3	Réunions et comptes-rendus	Février – Mars 2010
4	Synthèse opérationnelle	Avril 2010
5	Réunion de validation intermédiaire	Mai 2010
Phase 2 : comparaison de scénarios		
6	Comparaison de scénarios	Mai 2010
7	Réunion de validation intermédiaire	Juin 2010
Phase 3 : réalisation du DCE		
8	Rédaction du DCE	Juin 2010
9	Réunion de validation finale	Juillet 2010

La première phase doit s'appuyer sur une enquête Internet auprès de la sphère publique prolongée par des réunions dans chaque département. L'objectif est de compléter les enquêtes précédemment réalisées par SIG L-R en recueillant l'avis des organismes publics sur les enjeux et le périmètre fonctionnel de la future infrastructure.

La notion d'Infrastructure de Données Géographiques

Matthieu NOUCHER fournit quelques éléments explicatifs de la notion d'infrastructure de données géographiques. Il détaille en particulier les cinq composants majeurs de toute IDG :

- Des données géoréférencées (= couches SIG)
- Une documentation sur les données (= métadonnées)
- Une stratégie politique (= charte partenariale)
- Des outils de découverte des données (= catalogue et cartographie en ligne)
- Des mécanismes facilitant l'accès (gratuit ou payant) aux données (= espaces de téléchargement ou web services géographiques...).

D'autres éléments de définition sont fournis dans le support projeté, et associés au compte-rendu. Pour compléter cette présentation, trois projets d'infrastructures régionales de données géographiques sont présentés :

- **GéoBretagne** pilotée par la Préfecture de région et le Conseil Régional, qui existe depuis plusieurs années, dispose d'un portail Web. La plate-forme Web est limitée aux partenaires. En revanche une présentation du projet est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/geobretagne/geobretagne2.htm>

Par ailleurs, l'outil (open source) utilisé pour la plate-forme Web est en démonstration à l'adresse suivante : <http://demo.georchestra.org/>

- **GéoCentre** est un projet de la Préfecture de région et du Conseil Régional du Centre, animé par le GIP RECIA. L'étude de faisabilité a eu lieu en 2008/2009. Les premières acquisitions à frais partagés ont été lancées et une plate-forme Web devrait prochainement voir le jour.
<http://www.recia.fr/article/archive/124>
- **GéoBourgogne** est un dispositif d'acquisition, de mutualisation et de partage de l'information géographique, mis en place dans le cadre du CPER 2007- 2013 et d'un programme FEDER. En 2008, GéoBourgogne a fait l'acquisition à frais partagés de la BD ORTHO, et en 2009 du SCAN 25. En 2010, une action de sensibilisation et d'accompagnement au catalogage des données géographiques a été lancée dans tous les départements de Bourgogne.
<http://www.geobourgogne.fr/>

A la suite de ces retours d'expérience, Jean-Pierre GENSANE d'un bureau d'études en Urbanisme, s'interroge sur l'existence de projets d'infrastructure de données géographiques transfrontalières, évoquant notamment des difficultés lorsqu'il s'agit d'assembler des données issues de pays différents (l'exemple de la disponibilité des modèles numériques de terrain – MNT – français et espagnol est évoqué).

Matthieu NOUCHER cite alors l'exemple du SITL (Système d'Information du Territoire Lémanique) qui réunit des acteurs suisses et français et existe depuis 1999. Ce partenariat a permis dans un premier temps de résoudre des problèmes techniques (harmonisation des formats de données, recherche de compatibilité entre les systèmes de projection) puis s'est intéressé à la réalisation de couches SIG communes (affectation des sols, équipements publics, limites administratives, infrastructures routières, etc.).

Thomas PORTIER présente ensuite brièvement l'APEM (Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde) en expliquant que l'une des vocations de l'organisme est justement de mettre en place une infrastructure de données géographiques sur l'ensemble du massif pyrénéen qui repose sur des infrastructures régionales en France, en Espagne et en Andorre. Il cite également le projet « xBorderGDI » qui réunit au sein d'un projet d'infrastructure de données géographiques des organismes d'Allemagne et des Pays-Bas.

Frédéric CARVALHAIS s'interroge ensuite sur l'état des lieux de la situation en France aux différents échelons.

Matthieu NOUCHER évoque alors un colloque annuel organisé depuis 4 ans par l'AFIGEO et qui réunit l'ensemble des « Dynamiques régionales autour de l'information géographique ». Il informe que progressivement l'ensemble des régions françaises est en train de se doter d'infrastructures de données géographiques souvent pilotées par les services de l'Etat et les collectivités territoriales. Certaines régions comme le Limousin en sont au stade de la réflexion tandis que d'autres comme la région PACA ont initié ce type de dynamique depuis longtemps (CRIGE PACA). Au niveau départemental, la situation est plus hétérogène. On voit cependant de plus en plus de départements engager ce type d'initiative, notamment lors de l'absence de dynamique régionale. C'est le cas, par exemple, en Ile-de-France. Il existe aussi des infrastructures de données géographiques à l'échelon intercommunal lorsque les systèmes mis en place sont au service de l'Agglomération mais aussi des Communes membres et qu'ils respectent les normes en vigueur et se connectent ainsi aux infrastructures départementales ou régionales. Enfin, il existe également de nombreux projets thématiques

dont les périmètres peuvent être à cheval sur plusieurs régions, départements ou intercommunalités.

Serge HERVIOU de l'AURCA pose ensuite la question de l'évaluation de l'utilisation des plateformes qui ont été déployées dans les régions.

Matthieu NOUCHER évoque une double difficulté concernant l'évaluation des usages :

- D'une part, peu d'outils permettent de chiffrer le nombre de téléchargements ou de consultation des métadonnées et des données, les éditeurs ne proposant pas tous ce type d'outils au sein de leur gamme de produits. C'est désormais un besoin qu'on voit de plus en plus apparaître dans les CCTP.
- D'autre part, au-delà de l'évaluation quantitative, un travail important reste encore à mener pour évaluer qualitativement les usages et montrer l'intérêt de ce type de plateforme.

Silvan COSTE signale que le CRIGE PACA a réalisé une étude statistique sur l'utilisation (téléchargement) des données géographiques et des documents diffusés sur son site Web.

Thomas PORTIER s'interroge sur la pertinence de multiplier les Géoportails régionaux dans la mesure où de nombreux organismes dans les territoires disposent déjà d'outils qui permettent de consulter leurs données géographiques.

Silvan COSTE explique alors que le groupe de travail « IDG » avait effectivement défini comme cibles prioritaires de l'IDG les techniciens, les professionnels et non le grand public.

Matthieu NOUCHER signale, cependant, que lors des auditions dans les départements, de nombreux acteurs ont mis en évidence :

- La nécessité de rendre l'information géographique et sa mutation en particulier plus visible et légitime vis-à-vis des décideurs. Ce travail de pédagogie et de communication peut alors être supporté par une plateforme de consultation grand public qui rendra la dynamique plus visible.
- Le fait que les outils de consultation pourraient servir de point d'ancrage concret pour engager la dynamique. La multiplication des plateformes pouvant alors être perçue comme autant de points d'entrée vers la richesse du patrimoine de données géographiques disponibles au sein des territoires.

Enfin, se pose aussi la question des enjeux : l'infrastructure régionale de données géographiques doit-elle être uniquement au service d'organismes déjà équipés, ou dans une optique d'aménagement du territoire, doit-elle faciliter la diffusion des TIC dans les zones non équipées en offrant des outils de consultation / diffusion des données géographiques. Cette question reste actuellement ouverte. Les points de comparaison qui seront fournis dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage apporteront des éléments permettant au Comité de Pilotage de se positionner.

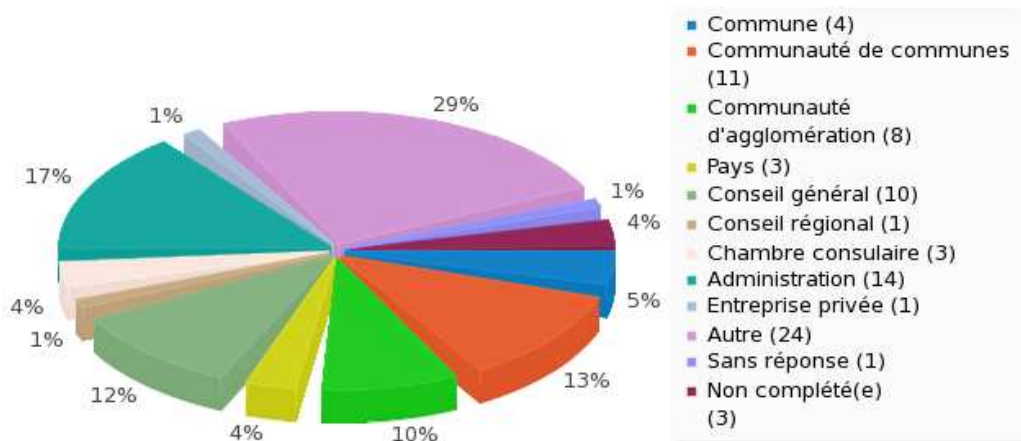
Eric ESCUDIER de la Ville de Perpignan demande, ensuite, s'il ne serait pas plus simple et plus efficace de diffuser largement les données géographiques comme l'a décidé récemment la Ville de Rennes.

Silvan COSTE signale que, l'occupation des sols ayant fait l'objet d'une acquisition à frais partagés au sein de SIG L-R, a été livrée dans cet esprit avec une licence libre *Creative Commons*.

Matthieu NOUCHER précise que la Ville de Rennes est particulièrement à la pointe sur ce sujet et que beaucoup d'organismes publics considèrent encore aujourd'hui, et parfois à tort vis-à-vis des textes de lois, leurs données comme trop sensibles pour être diffusées largement. La Directive INSPIRE et les thèmes listés dans ses annexes I, II et III clarifient cependant les choses pour bon nombre de données.

Synthèse des résultats de l'enquête

Une enquête Internet a été lancée début février 2010 pour recueillir les besoins de l'ensemble des membres de la sphère publique de Languedoc-Roussillon. La réunion dans les Pyrénées Orientales ayant lieu le 31 mars, les résultats présentés restent encore partiels – l'enquête reste disponible sur Internet car des réponses arrivent encore tous les jours : 81 réponses exploitables sont ainsi recensées à la date du 29/03/2010 selon la répartition suivante :



Une large majorité des réponses s'accorde à considérer que la démarche en cours de définition d'une infrastructure régionale de données géographiques est pertinente (87 %).

Le mode de fonctionnement actuel de l'Association SIG L-R n'est que peu commenté. Plusieurs répondants soulignent simplement que la participation à la vie de l'association est difficile du fait d'un manque de disponibilité, d'une méconnaissance de l'Association, parce que le SIG n'est qu'une activité secondaire ou encore en raison de l'éloignement de Montpellier.

Sur ce dernier point, Patrick MOUREY de la DGFIP propose pour faciliter l'animation d'une dynamique régionale dans les territoires (et notamment la participation aux activités des groupes de travail) de fonctionner par visioconférence.

Serge HERVIOU nous fait part de son expérience au CEMAGREF où la visioconférence était largement utilisée.

Matthieu NOUCHER considère que ce type de dispositif technique peut être une solution à deux réserves près :

- L'expérience prouve qu'un contact par visioconférence ne remplacera jamais un contact physique surtout lorsqu'il s'agit de sujets potentiellement conflictuels.
- Si les grands instituts nationaux (comme l'IRD ou le CEMAGREF) sont bien équipés, l'équipement est souvent plus sommaire voire inexistant du côté des collectivités territoriales ou des services déconcentrés de l'Etat.

Un rapide sondage à main levée dans la salle permet de mettre en évidence que, sur la cinquantaine de participants, moins de la moitié sont équipés.

En complément des résultats statistiques, quelques commentaires généraux sont également soulignés :

- Des organismes sont en lien direct avec l'IGN via leur ministère (accords nationaux) ; d'où un intérêt limité pour l'acquisition à frais partagés de données déjà disponibles.
- La nécessité de travailler en cohérence avec les infrastructures infra et supra régionales est soulignée.
- Le problème de la confidentialité de certaines données est également mis en avant.
- Les architectures orientées services (fonctionnement par Web Services) sont sollicitées pour faciliter l'interconnexion des outils existants mais dans le même temps, plusieurs participants craignent des problèmes de performance.
- Plusieurs remarques tendent à considérer qu'au delà de la mutualisation des données et des outils, il serait intéressant de faciliter le partage de bonnes pratiques et les échanges méthodologiques.

Enfin, il est également à noter que bien que l'enquête se focalise sur les besoins fonctionnels, la problématique des données (déjà évoquée dans l'enquête de 2009) revient régulièrement.

Lors de la présentation du schéma de l'architecture technique possible, Xavier DIBUSI du CG 66 pose la question du stockage des données partagées : les données sont-elles centralisées ou distribuées sur des serveurs locaux ?

Matthieu NOUCHER explique qu'une centralisation des référentiels acquis de façon mutualisée par SIG L-R peut être envisagée (pour stocker, par exemple, l'occupation du sol, le Scan 25...) mais qu'en dehors de ces données mutualisées, l'objectif est bien de pouvoir connecter la plateforme régionale aux serveurs des partenaires. Ainsi, à partir du moment où les outils des partenaires respectent les normes en vigueur, les plateformes pourront être interopérables et ainsi consommer et/ou diffuser des données géographiques sous la forme de services Web. Cet équilibre possible entre autonomie des acteurs sur leurs données locales et consolidation / coordination des données à un niveau régional est bien illustré par l'exemple de la gestion des métadonnées. Ainsi, certains départements, comme la Lozère, ne disposent pas de catalogue de données et aimeraient pouvoir être accompagnés par SIG L-R, voire utiliser les outils de la future IDG.

A l'inverse, d'autres départements, comme le Gard, disposent déjà d'un catalogue structuré et normé et ne souhaitent pas re-saisir leurs métadonnées mais connecter leur catalogue au futur catalogue régional. Les outils disponibles actuellement sur le marché permettent ce type d'agencement « à la carte » : la mise à disposition d'outils centralisés pour les acteurs non équipés et la connexion (on parle aussi de « moissonnage ») vers les dispositifs existants.

Les résultats temporaires de l'enquête sont disponibles dans le diaporama joint au présent compte-rendu et diffusé sur les clés USB distribuées aux participants.

Débat sur la future Infrastructure régionale de Données Géographiques

Les contours de la future IDG de Languedoc-Roussillon sont ensuite « interrogés » à travers sept questions clés :

- Pourquoi ? Les objectifs
- Avec qui ? Les acteurs
- Quoi ? Le contenu (données et outils)
- Comment ? La démarche
- Où ? L'articulation avec l'existant
- Quand ? Le planning
- Combien ? Le budget.

Pour chacun de ces points, les participants sont invités à réagir.

Sur la question des acteurs, Jean-Pierre GENSANE s'interroge sur l'accès à ce type de plateforme par les entreprises privées.

Matthieu NOUCHER explique alors que bien souvent les ayants-droits des IDG régionales sont issus de la sphère publique. Cependant, lorsqu'une entreprise privée a besoin d'une donnée géographique dans le cadre d'une mission de service public elle peut y accéder soit via son mandataire soit via l'IDG, à condition de signer un acte d'engagement spécifiant les conditions de réutilisation de ces données. Quelques personnes rencontrées en Languedoc-Roussillon ont d'ailleurs proposé que l'IDG fournisse des dispositifs électroniques permettant de valider en ligne ces actes d'engagement qui sont souvent longs à gérer pour les services SIG des collectivités.

Il est également évoqué l'absence des gestionnaires de réseau malgré les invitations envoyées dans le cadre de ces réunions. Silvan COSTE précise que les gestionnaires de réseaux ont été invités aux réunions mais qu'il est difficile, pour le moment, de les mobiliser sur le sujet des données géographiques.

Plusieurs thématiques d'actualité (car liées à de nouveaux textes réglementaires) sont cependant citées et pourraient intéresser directement les gestionnaires de réseaux :

- Un texte de lois sur les réseaux haut débit ;
- Un texte de lois sur les réseaux enterrés.

Sur la question de l'articulation avec l'existant, Serge HERVIOU explique que dans les Pyrénées Orientales :

- D'un point de vue « ressources humaines » : le réseau qui depuis 2 ans organise les JASIG66 est récent mais bel et bien actif.
- D'un point de vue technique : de nombreuses plateformes sont disponibles (Conseil Général, Agence d'Urbanisme, agglomérations...) qui pourraient être valorisées en s'intégrant dans ce projet d'IDG régionale.

Enfin, sur la question des ressources, Serge HERVIOU s'interroge ensuite sur les ressources humaines qui sont mobilisées pour faire fonctionner ces infrastructures.

Matthieu NOUCHER explique alors que ce type d'infrastructure nécessite effectivement des ressources humaines ayant des compétences en administration informatique, administration de données géographiques et en animation. Les situations sont assez hétérogènes en la matière.

Le CRIGE PACA dispose d'une équipe de 7 personnes à temps plein tandis que d'autres régions s'appuient uniquement sur les ressources existantes au sein des organisations membres. Ainsi en BRETAGNE, du temps de travail d'agents du Conseil Régional et de la DREAL est consacré au projet. La région ALSACE (CIGAL) a longtemps fonctionné sur la base du volontariat : à chaque projet un tour de table entre les membres fondateurs (CR + 2 CG + 3 principales agglomérations) était réalisé pour identifier des ressources humaines et financières capables de supporter le projet. Ce mode de fonctionnement connaît cependant ses limites et un animateur a été recruté il y a 2 ou 3 ans.

Silvan COSTE précise que dans tous les cas, l'animation des IDG s'appuie sur des relais dans les territoires et les groupes de travail thématiques qui voient le jour ne sont actifs que si des acteurs moteurs réussissent à dégager du temps pour faire avancer les travaux.

Jean-Pierre GENSANE et Thomas PORTIER s'interrogent sur le financement de cette future infrastructure régionale de données géographiques.

Silvan COSTE explique alors que le financement de l'étude en cours s'est fait à 50 % sur des fonds européens et à 50 % par des membres de SIG L-R. Les financements pour le fonctionnement de l'Association (qui vient de recruter en mars un webmestre, Clément DIOT) sont assurés pour 2 ans et pour la suite plusieurs pistes sont envisageables. L'étude de faisabilité en cours permettra notamment de calibrer les ressources à trouver en fonction des besoins identifiés.

Matthieu NOUCHER explique que les IDG régionales reposent souvent sur des financements basés sur les CPER (Contrat de Projet Etat-Région) et/ou sur des fonds européens.

Silvan COSTE précise alors que l'actuel CPER ne comprend pas de ligne dédiée à l'information géographique.

Michel BERNARD d'ESRI France confirme qu'il existe de nombreux fonds européens pour initier des projets thématiques en lien avec l'information géographique. Le système de financement européen est cependant relativement complexe à appréhender et certaines structures comme le CRIGE PACA n'hésitent pas à recruter des spécialistes du domaine.

La matinée s'achève par, un bilan de la Journée Professionnelle de SIG L-R et des actions menées par l'Association, présentés par Serge HERVIOU et Silvan COSTE.

Afin de laisser à chacun le temps d'annoter ce compte-rendu, tous les retours sont les bienvenus. Ils sont à adresser avant le 12 avril à l'adresse suivante : matthieu.noucher@ietl.fr